

ATELIER PRESERVATIFS

Jeudi 9 mai 2019

Lieu : ARS Dothémare

Rédacteur : V TRESSIERES

Début séance : 10h15

Fin de séance : 11h45

Présents : Cf feuille émargement

Visioconférence avec Nadia AGAPE (CeGIDD CH SXM)

Tour de table

Distribution des préservatifs

Santé Publique France (SPF) avait informé les ARS de l'évolution de la dotation il y a environ un an sans annoncer l'ampleur de la diminution de celle-ci.

Les structures ayant passé commande via l'ARS ont reçu leur dotation pour toute l'année (le CeGIDD du CH St Martin n'a rien reçu pour le moment). Il reste environ 1000 à 2000 préservatifs à l'ARS à distribuer sur la dotation 2019.

Rappels :

✓ La commande doit systématiquement être accompagnée par l'imprimé de "règlementation concernant la traçabilité et la matériovigilance relatives aux dispositifs médicaux" signé par la structure. Pour les structures se servant à l'IREPS plusieurs fois par an, cet imprimé est à remplir une seule fois par an. S'il n'est pas rempli et remis lors de la commande, SPF ne fournit pas les préservatifs.

✓ Les commandes doivent aussi être accompagnées de la fiche action remplie par les structures pour chaque action. Pour les distributions régulières comme lors des consultations CeGIDD, une seule fiche action est nécessaire.

✓ Les **Préservatifs périmés** sont à retourner à l'IREPS qui les renverra à SPF, ils ne doivent pas être utilisés lors de démonstration. Aucun préservatif périmé ne doit rester dans les structures afin de ne pas les retrouver dans le circuit de distribution. Pour les structures de St Martin, les préservatifs périmés devraient pouvoir être déposés à l'ARS afin de ne pas engendrer de coûts d'envoi postal à ces structures. Le renvoi des préservatifs périmés via l'IREPS est pris en charge par SPF.

Le circuit d'approvisionnement en préservatifs se fait via l'ARS pour les structures de santé (CeGIDD...) ainsi que toutes les structures de St Martin (la commande via l'ARS est envoyée directement par SPF à la structure) et via l'IREPS pour les associations et petites structures pour qui le stockage est plus difficile. L'IREPS continue l'approvisionnement des structures pour les dépannages en fonction des stocks disponibles.

Actions de la Mission Locale durant lesquelles ils distribuent des préservatifs : Information et sensibilisation des jeunes notamment dans le cadre du dispositif Garantie Jeune (accompagnement individualisé avec insertion et social) sur le volet accompagnement social des missions : mise en place d'ateliers sur différentes thématiques (manger, bouger... mais aussi sensibilisation avec distrib présos). Les lieux d'accueil Mission Locale (32) proposent des préservatifs à disposition (dans des paniers). Distribution de préservatifs aussi lors de manifestations diverses.

Vaincre la Sida Ensemble (VSE) : distribution de préservatifs lors d'actions grand public comme le Carnaval mais cette année, il leur restait des préservatifs de la dotation 2018. Ils n'ont donc pas encore sollicité l'IREPS vu que d'autres manifestations n'ont pas eu lieu cette année comme la Karujet.

Qualité des préservatifs

Les travailleuses du sexe font des remontées négatives à l'association Gwada Univers sur le gel des préservatifs DUO qui brûle. Mme BROCHANT rappelle que pour les travailleuses du sexe, SPF fournit les préservatifs en vrac avec le gel à part (Ils sont sans notice par rapport aux autres).

En cas de préservatif défectueux, l'utilisateur doit faire une déclaration sur le site de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé). Cette démarche est très compliquée pour les usagers mais ils peuvent rendre compte à la structure ayant fourni le préservatif afin que celle-ci fasse la déclaration.

Il est rappelé que le stockage des préservatifs dans de bonnes conditions (lieu frais...) est indispensable pour un bon fonctionnement du produit.

Pistes à explorer pour l'accès aux préservatifs gratuits pour notre territoire

L'IREPS veille à garder du stock pour les actions autour du 1^{er} décembre et réduit donc la dotation tout au long de l'année. A ce jour, très peu de préservatifs ont été distribués via l'IREPS. Certaines structures ont fait le choix de continuer comme avant et verront le moment venu.

La baisse de la dotation nous oblige à nous tourner vers de nouvelles pistes pour continuer de fournir nos usagers. Plusieurs pistes sont à explorer.

- **Remboursement des préservatifs** Eden et Sortez couverts, annonce faite en décembre 2018 qui ne concerne que les assurés sociaux. A ce jour, nous ne savons pas si le dispositif est réellement en place sur la Guadeloupe. Préservatifs concernés disponibles dans les pharmacies ? Communication auprès des prescripteurs ? Et ce dispositif pose aussi d'autres questions : Accès pour les personnes sous AME ? La prescription doit être faite uniquement par un médecin ou une sage-femme. Une prescription par une IDE serait plus facile dans nos CeGIDD ainsi qu'à St Vincent de Paul où les médecins ne sont pas présents tout le temps. Cette solution n'est pas

satisfaisante pour une bonne partie de nos populations (personne en situation irrégulière, jeunes, public précaire...).

- Subvention aux structures sur le budget prévention de l'ARS mais qui devra indéniablement diminuer le financement d'autres actions mais la piste reste à étudier.
- Pour l'approvisionnement en préservatifs, la question du montant des frais de port reste importante. Il nous faut donc réfléchir sur des commandes globales et peut-être envisager de fonctionner avec la Martinique. Lionel BOULON a déjà contacter ses collègues de l'ARS Martinique pour savoir ils avaient aussi une diminution de leur dotation.
- Les frais de port interviennent aussi chez nous pour la livraison dans les petites îles (Marie Galante, les Saintes...) ou sur St Martin via l'IREPS qui doit payer. Il faudrait pouvoir stocker des préservatifs sur St Martin (ARS ? CRF ?). L'IREPS est en train d'envisager l'ouverture d'une antenne sur St Martin qui pourrait donc proposer la meilleure solution.

Lionel BOULON va se renseigner sur le dispositif de remboursement des préservatifs (mise en place, communication...) lors d'une rencontre nationale début juin. Il va aussi faire remonter les difficultés pour nos structures dues à cette baisse considérable de la dotation (tout public concerné par le VIH, augmentation des IST, population migrante importante, frais de port...). Il a notamment besoin d'arguments concrets que seules les structures peuvent faire remonter sur leurs réalités de terrain. Nous avons aussi besoin de données plus précises sur le bilan des consommations de préservatifs sur nos îles.

Demande de l'ARS : Faire un bilan sur les 6 premiers mois de la consommation précise de préservatifs, distribution auprès de quel public et lors de quelles actions.

Evaluation du stock restant pour les actions de fin d'année et notamment celles liées au 1^{er} décembre.